

Conférence de Territoire

Seine-et-Marne

Compte rendu de la 15^{ème} Conférence de Territoire
de Seine-et-Marne
du Jeudi 26 juin 2014 – 14 heures
IFSI de MELUN

Le quorum n'étant pas atteint, la séance débute à 14 h 30.

Mme AUTREUX présente ses excuses pour les reports de dates de cette séance. Elle annonce que lors de la réunion des Présidents et Vice-présidents des conférences de territoire du 25 juin, il a été décidé de reporter le renouvellement des mandats à la fin de l'année 2016.

1 Approbation du compte rendu de la conférence de territoire du 14 janvier 2014

M. PELJAK souhaite apporter des modifications concernant le point n° 4 « Présentation de la plateforme hospitalière de Melun ».

En page 3 « M. PELJAK revient sur la place de la clinique des Fontaines. La plateforme est un partenariat entre le centre hospitalier de Melun et la clinique St Jean-l'Ermitage. La place de la clinique des Fontaines n'est pas à l'ordre du jour. » M. PELJAK demande la modification de la phrase « La place de la clinique.....pas à l'ordre du jour » par « Il n'est pas prévu que la clinique des Fontaines soit installée sur le site ».

En page 4 concernant l'ouverture des établissements, M. PELJAK demande que la phrase « Il se pourrait même que la clinique ouvre quelques semaines avant l'hôpital. » soit remplacée par « La clinique et l'hôpital ouvriront en même temps ».

Les modifications sont validées, il n'y a pas d'autres remarques particulières sur ce dernier compte rendu, celui-ci est approuvé.

2 – Informations

- Propositions du bureau de la Conférence relatives à la poursuite des travaux sur le thème de la santé mentale
En l'absence de M. Le CHENADEC, excusé, c'est M. BRESSON qui présente ce point.
Une nouvelle conférence de territoire sera dédiée à la santé mentale prochainement.

A l'issue de la présentation Mme AUTREUX donne la parole à la salle.

M. PELJAK souhaite savoir pourquoi la conférence se limite au thème de la santé mentale. Il estime que la gériatrie, par exemple, pourrait faire l'objet d'une conférence dédiée.

M. LEGENDART répond qu'il est nécessaire de prioriser. La santé mentale est fondamentale et reconnue prioritaire dans le PRS et pour le département de la Seine-et-Marne.

La conférence de territoire et l'ARS ont identifié la santé mentale comme un chantier majeur. Toutefois on peut intégrer la psychiatrie des personnes âgées dans la thématique santé mentale.

Mme AUTREUX précise que l'on est parti de la conférence de territoire spécialement dédiée à la santé mentale, mais on ne se limitera pas à cette seule thématique.

➤ Organisation de l'offre hospitalière publique du Sud Seine-et-Marne

Les établissements publics de Fontainebleau, Nemours et Montereau ont maintenant une direction commune et ont recruté leur directeur en la personne de M. FRASLIN à compter du 1^{er} septembre 2014.

M. LEGENDART précise qu'une direction commune n'est pas une fusion. La fonction de direction est mutualisée, mais il y aura 3 budgets, 3 conseils de surveillance.

3 – Retour sur l'offre de radiothérapie du Nord Seine-et-Marne

L'ordre du jour est légèrement modifié afin de permettre aux médecins venus présenter leurs services de reprendre leurs activités au plus tôt.

Le Dr TOUBIANA excuse le Dr BERGES et présente le service de radiothérapie de Jossigny puis le Dr Le FOLL présente le service d'oncologie du centre hospitalier de Marne-la-Vallée.

Mme AUTREUX remercie les médecins et passe la parole à la salle.

M. PELJAK souhaite savoir si la curiethérapie est pratiquée à Jossigny.

Le Dr TOUBIANA indique que Jossigny travaille en partenariat avec Villejuif qui pratique la curiethérapie et que celle-ci n'a pas vocation à être innovante sur Marne-la-Vallée.

M. LEGENDART remercie les Dr TOUBIANA et Le FOLL qui ont bien voulu participer à cette séance en présentant leurs services.

4 – Bilan et perspectives des Contrats Locaux de Santé

M. MINGUET, Animateur Territorial à la délégation territoriale de l'ARS indique que le document présenté est simplifié. Le document complet sera déposé sur sharepoint.

M. LEGENDART remercie M. MINGUET pour sa présentation.

On a noté des avancées à travers les CLS.

Le CLS de Marne-et-Chantereine n'est pas encore signé, malgré tout, les actions se déroulent sans attendre la signature.

Mme AUTREUX remercie M. MINGUET et demande à la salle si des membres ont des questions.

Aucune question ne venant de la salle M. MINGUET présente l'outil infra-territoire.

L'outil INFRA.T est un outil de cartographie permettant d'analyser le territoire, les caractéristiques sociodémographiques de la population, les déterminants de santé.

Les données sont facilement accessibles pour l'analyse du territoire. Il peut aider à conduire un diagnostic local en vue de la création d'un CLS ou d'un CLSM.

L'accès sera partagé avec les partenaires de santé qui en feront la demande quand l'outil aura migré dans le Système d'Information Géographique National, certainement mi-2015.

M. BRESSON demande si l'outil peut être utilisé par les Maisons Départementales des Solidarités qui mettent en place des conférences territoriales, afin d'aider à faire un diagnostic de la santé des jeunes.

M. LEGENDART n'y est pas opposé, sur le principe, mais il faudra que l'ARS soit associée à cette démarche.

Le Dr SOREL souhaite savoir comment se fait l'actualisation des données.

L'actualisation se fait pratiquement quotidiennement, par la récupération des données INSEE, Assurance Maladie.... Lorsque ces organismes actualisent leurs bases de données. Pour les hôpitaux on se réfère aux bases de données PMSI et au répertoire FINISS.

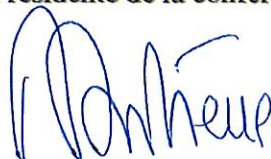
Concernant l'actualisation des données, A. MINGUET indique que le travail se fait à l'occasion des comités d'usagers qui permettent la remontée des demandes spécifiques à la Direction de la Stratégie de l'ARS.

La salle n'ayant plus de questions Mme AUTREUX remercie les membres présents ainsi que l'ARS et les membres du bureau.

Elle fait part des prochaines dates de Conférence.

- 7 octobre : Conférence de Territoire « Santé Mentale » au CMPA de Neufmoutiers-en-Brie.
- 22 novembre : Débat public de la Conférence de Territoire sur le thème de la santé environnementale.

La Présidente de la conférence de territoire,



Lydie AUTREUX